

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

ARRÊTÉ N° 2026_203 DU 25 AOÛT 2026 – ATOUT CŒUR MORBIHAN – RANDONNÉES PÉDESTRES – SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Le Maire de la Commune de GUIDEL,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Collectivités locales

VU la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment son article R. 225,

VU l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

VU la demande de manifestation en date du 24 Juillet 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de régler la circulation afin de permettre le bon déroulement de randonnées pédestres organisées par l'association « ATOUT CŒUR MORBIHAN », dans le cadre de la semaine de la mobilité,

ARRÊTE

ARTICLE 1: En raison de l'organisation de circuits de randonnée le 16 septembre 2026, sur le territoire de la commune, la circulation sera perturbée à partir de 14 heures sur les parcours 4 km, 6 km et 8 km, ci-joints.

ARTICLE 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place aux endroits « les plus dangereux » par l'association « Atout Cœur du Morbihan » et sous sa responsabilité.

ARTICLE 3 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera demandée :

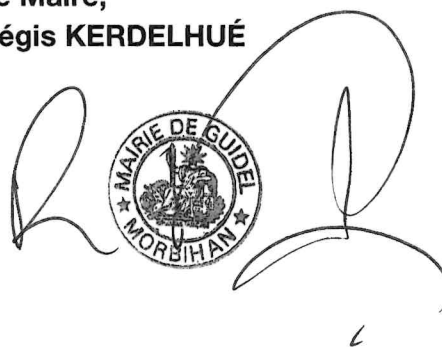
- Mr le Sous-Préfet de Lorient ;
- Mr le Maire de la Ville de Guidel
- La Brigade de Gendarmerie de Pont Scorff
- l'association « Atout Cœur du Morbihan »

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur ou de sa notification. Il peut également être saisi sur la plateforme dématérialisée Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

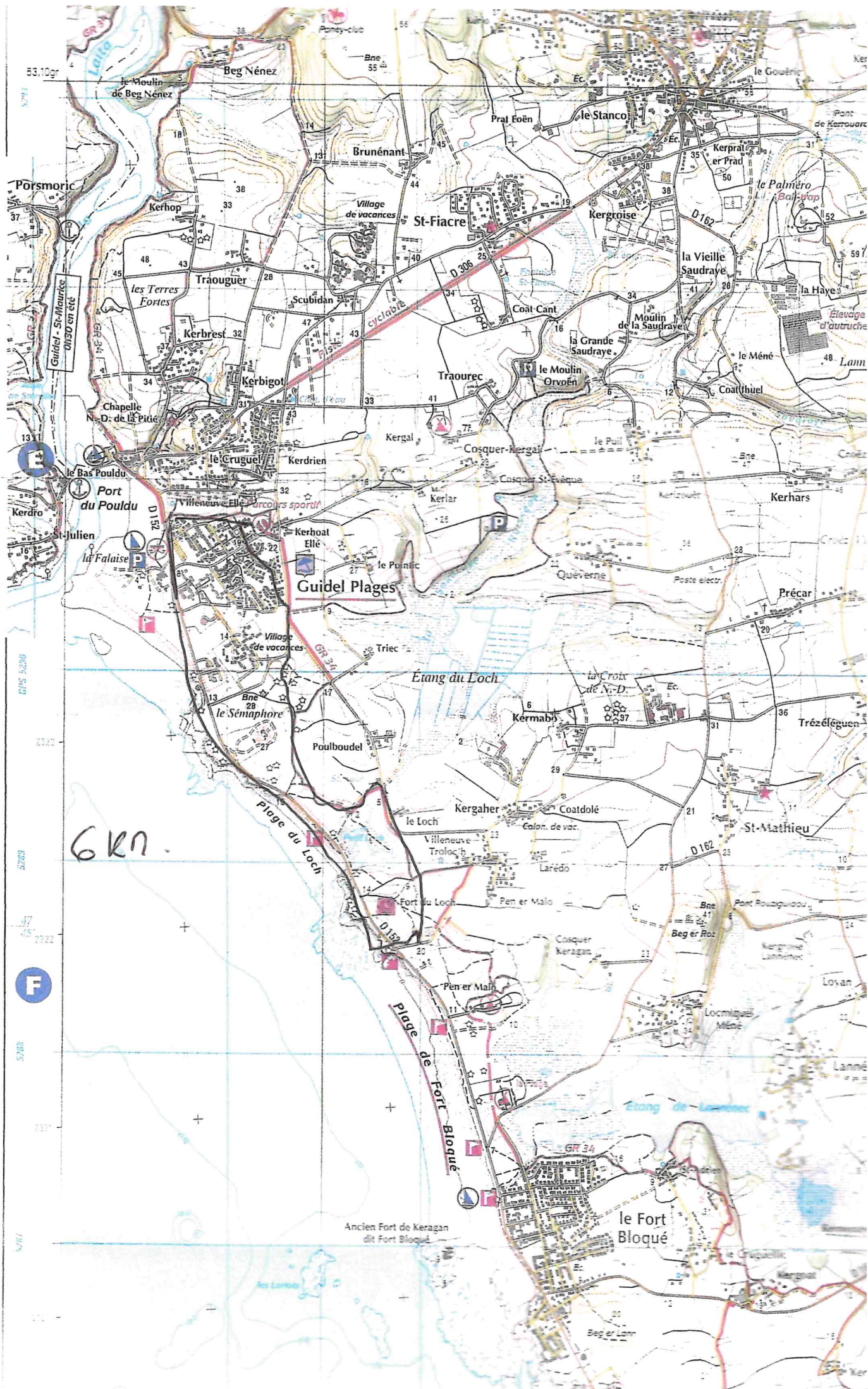
GUIDEL, le 25 Août 2026

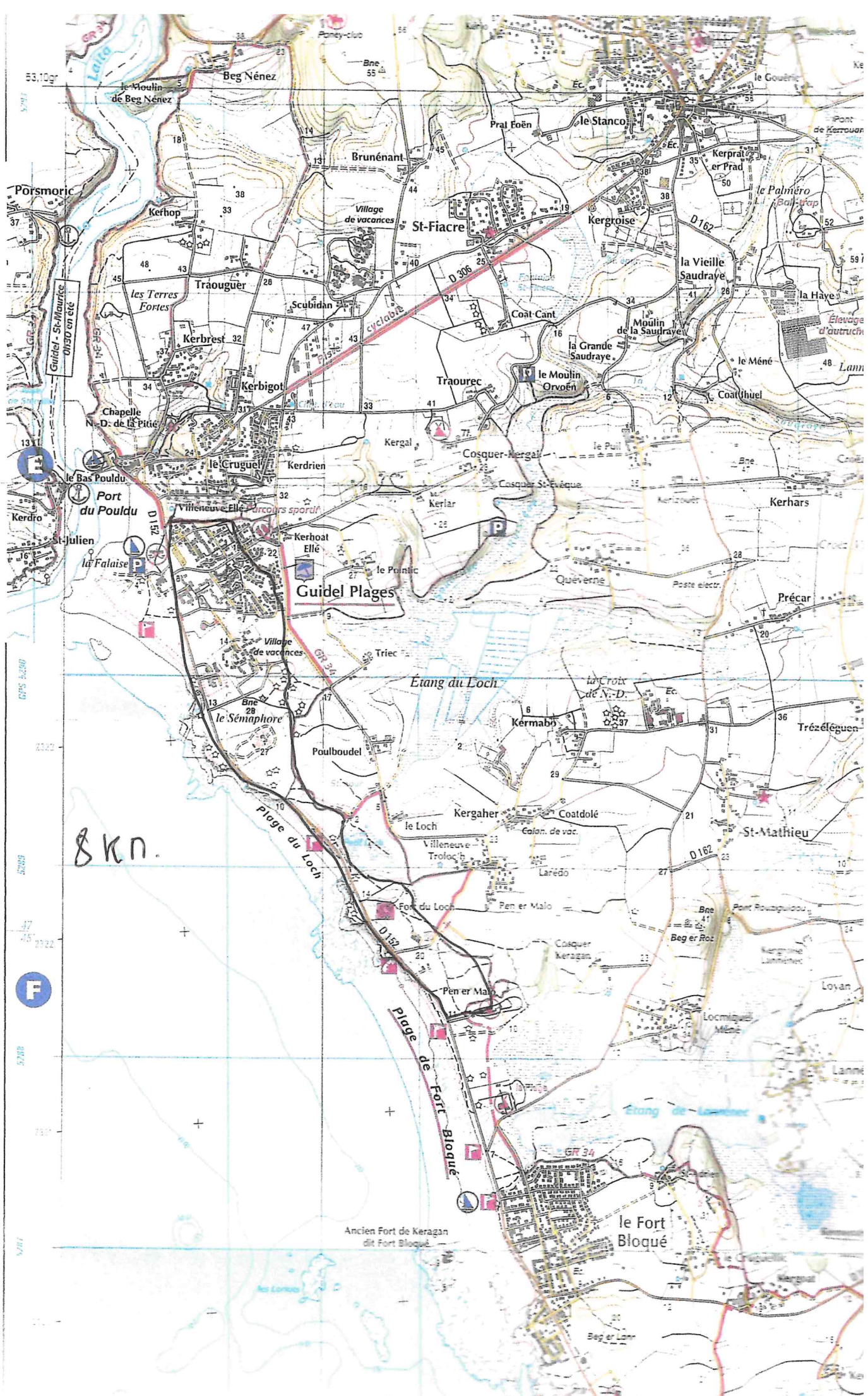
Le Maire,

Régis KERDELHUÉ

The block contains a handwritten signature of Régis Kerdelhué in black ink. Overlaid on the signature is the official circular stamp of the Mairie de Guidel, Morbihan. The stamp features a central emblem with a tree and a building, surrounded by the text 'MAIRIE DE GUIDEL' and 'MORBIHAN'.







8 kn.

F